Carmignac Profil Réactif 50 part a EUR ACC (ISIN: FR0010149203)

Informations clés pour l'investisseur Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds vise une performance positive sur une base annuelle avec un objectif de volatilité inférieure à la volatilité annuelle de son indicateur de référence. Il est géré de manière discrétionnaire par le gérant qui met en place une politique active d'allocation d'actifs au
- travers, principalement, d'OPC investis en actions et en obligations internationales. L'indicateur de référence est composé pour 30% de l'indice MSCI AC WORLD NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis et pour 70% de l'indice ICE BofA Global Broad Market Index Euro Hdg. Il est rebalancé trimestriellement.
- Le fonds est investi à hauteur de 50% à 100% en OPC, principalement sélectionnés dans la gamme Carmignac ou à défaut en OPC externes. Il peut être régulièrement investi en OPC spécialisés sur les marchés émergents. Les principaux moteurs de performance sont :

Les actions : Le fonds peut être exposé au maximum à 50% de l'actif net en OPC actions ou en actions sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux et dans ce dernier cas, pour une

actions sur les marches de azone et un et obtoil me marche monétaire, et en les et dermer cas, pour une part importante sur les pays émergents (jusqu'à 100% du portefeuille actions);

- Les produits de taux : L'actif net du fonds est investi de 30% à 100%, principalement à travers d'OPC, en titres de créance négociables (à court et moyen terme), en instruments du marché monétaire, et en obligations à taux fixe ou variable, pouvant être indexés sur l'inflation de la zone euro et/ou des marchés internationaux, d'émetteurs privés ou publics. L'investissement dans les titres de créances et instruments du marché monétaire des marchés émergents peut aller jusqu'à 100% du portefeuille titres de créances et instruments du marché monétaire

Les devises : Le fonds peut, au travers d'instruments dérivés, s'exposer, se couvrir ou mettre en œuvre des stratégies de valeur relative sur les devises.
 La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.

Autres informations :

- La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds est au moins «Investment Grade» selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de
- couvrir, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices): devises, taux, actions (tous types de capitalisations), ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10% de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (dans la limite maximum de 20% de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le

- niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.Le fonds peut être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 10% de l'actif net.
- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport
- L'investisseur peut obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 16 heures 30 CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.
- L'univers d'investissement du fonds est totalement indépendant de l'indicateur de référence dont les différentes composantes ne sont pas nécessairement représentatives des actifs dans lesquels le fonds investit. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.
- Cette part est une part de capitalisation.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques. Ce fonds est classé en catégorie 4 en raison de son exposition diversifiée aux marchés actions (au maximum à hauteur de 50 % de son actif net), aux risques de taux, de crédit et de change.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celuici ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.44%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	

20.00% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice: 0.00%

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais. Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ils

peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de le commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

La **commission de surperformance** se fonde sur la surperformance relative de la part par rapport à son indicateur de référence. Elle est calculée sur une période de performance de 1 an, correspondant à l'exercice du fonds. La commission de surperformance est provisionnée lorsque la performance de la part est supérieure à la performance de l'indicateur de référence pendant la période de performance. Toutefois, la commission de surperformance n'est prélevée que lorsque toute sous-performance constatée sur une période de 5 ans maximum (applicable à compter du 1.1.2022 ou depuis le lancement de la part si elle est postérieure) ne soit récupérée. La commission de surperformance peut également être prélevée lorsque la performance absolue du fonds est négative mais dépasse toujours celle de l'indicateur de référence.

Performances passées

Commission de surperformance



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

- Cette part a été créée en 2002. Les performances affichées sont calculées en EUR. Jusqu'au 31/12/2012, les indices «actions» des indicateurs de référence étaient calculés hors dividendes. Depuis le 01/01/2013, ils sont calculés dividendes nets réinvestis. Jusqu'au 31/12/2020 l'indice obligataire était le FTSE Citigroup WGBI All Maturities Eur. Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence du fonds était 50% MSCI AC WORLD NR, 50% ICE BofA Global Government Index. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.
- La gestion de ce fonds n'est pas indicielle, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

Performance de l'OPCVM

Performance de l'indicateur de référence : 30% MSCI AC WORLD NR, 70% ICE BofA Global Broad

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas, S.A.
- Le prospectus, le règlement, le(s) Key Investor Information Document(s), les rapports annuels et semestriels du fonds sont disponibles gratuitement auprès de notre représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. L'agent payeur en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. La VL est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

